

## Informations diverses.

- La commune autorise la société SEPUR, collecteur de vos déchets, à vendre des calendriers. Les agents doivent vous fournir leur photo et se présenter en tenue logoté SEPUR.

- Déploiement des compteurs communicants LINKY.

Ces travaux découlent d'une directive européenne (directive 2009/72/CE du 13 juillet 2009) qui incite les états membres à mettre en place un système de comptage qui permette la participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité.

La pose des compteurs interviendra en mars 2023 et sera réalisée par les techniciens de SYNELVA, distributeur public d'électricité sur notre territoire, habilités et formés et par deux entreprises partenaires que sont SOLUTIONS 30 et SCOPELEC. L'intervention et la coupure associée durent en moyenne 30 minutes et sur rendez-vous. (Voir courrier de SYNELVA sur le site internet de la commune).

- L'automne est là et bientôt ce sera l'hiver, n'oubliez pas de nettoyer vos trottoirs (feuilles mortes, neige...) afin d'assurer la sécurité de tous.

Pensez à élaguer vos haies, arbustes qui débordent sur la voie publique ou chemins communaux.

Merci pour votre effort collectif et citoyen.

- Recensement militaire aux 16 ans de l'enfant. Se présenter en mairie avec le livret de famille dans les 3 mois qui suivent sa date anniversaire.

- En décembre et comme l'an passé, la commune fournira un sapin dans les hameaux, nous comptons sur vous pour le parer de ses plus belles guirlandes.

## Agenda

♦ **11 novembre** – Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

**11h45** – Cérémonie et dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

**12h15** – Vin d'honneur à la salle polyvalente.

**13h00** – Banquet communal proposé et servi par Le Villageois de Favières, animation musicale assurée par l'orchestre Guinguette et chansons.

Prix du repas 30 € - Gratuit pour les Chuisnoises et Chuisnois âgés de 65 ans et plus. Inscription en mairie au **02 37 23 21 45** avant le 31 octobre.

♦ **10 décembre** – Arbre de Noël de la commune.

♦ **14 janvier 2023** – Vœux du maire.



## Vos loisirs à Chuisnes.

Suite à la fermeture de la 6<sup>ème</sup> classe, 10 place de l'église, le local laissé vacant est devenu provisoirement la salle des associations.



Les Ateliers Loisirs de Chuisnes vous y attendent pour :

<b>ATELIER TRICOT - MARDI</b>	de 14h à 17h
<b>LOISIRS CRÉATIFS - MERCREDI</b> (semaine impaire)	de 14h30 à 17h
<b>JEUX DE SOCIÉTÉS - JEUDI</b>	de 14h à 17h30
<b>CLUB PHOTOS - VENDREDI</b>	de 19h à 21h
<b>CLUB COUTURE - DIMANCHE</b> (dernier dimanche du mois)	de 14h à 18h

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, appelez le 06.13.09.16.37**

## La bibliothèque municipale.

Située au 10 place de l'église, elle est ouverte au public :

- Le mardi de 16h30 à 18h30
- Le samedi de 14h30 à 16h30

Pour les petits et les grands, vous y trouverez : romans, documentaires, BD, albums et revues.

**L'inscription et le prêt sont gratuits.**



Mairie de Chuisnes : 1 rue du 19 mars 1962 – 28190 CHUISNES

Tél : 02 37 23 21 45 – Courriel : [mairie@chuisnes.fr](mailto:mairie@chuisnes.fr) – Internet : [www.chuisnes.fr](http://www.chuisnes.fr)